

LETTRE D'INFORMATION - N° 9

AVRIL 2025

CONTACT : ACCUEIL@SLLV44.FR
MAIRIE AU 02 40 31 50 32



LA PARTICIPATION CITOYENNE EST UN DISPOSITIF OFFICIEL SIMPLE ET EFFICACE QUI PERMET DE LUTTER CONTRE LES ACTES DE DÉLINQUANCE ET LES INCIVILITÉS D'UN QUARTIER OU D'UNE COMMUNE.

LES BONNS GESTES LORSQUE VOUS ÊTES CHEZ VOUS



SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES :

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile

- équipez votre porte d'entrée d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur...
- installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...)
- changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs :

- n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés,
- sur votre boîte aux lettres ou porte d'entrée, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom. De même, il n'est pas utile de préciser les mentions "veuf" pour les hommes, "madame", "mademoiselle" ou "veuve" pour les femmes,
- placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertise pour les objets de très grande valeur.

POUR RAPPEL : Jeudi 24 avril 2025 à 18h30 à la mairie, salle du conseil : sensibilisation à la participation citoyenne et les risques liés aux cambriolages en présence du référent sûreté du département

On compte sur vous pour votre présence.